

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

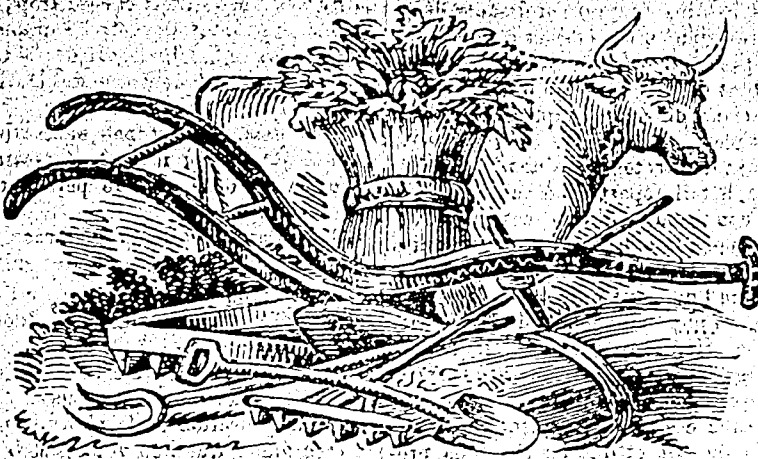
Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette, et les demandes pour abonnement, devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit au Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à **FIRMIN H. PROULX**.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Amélioration de nos vaches laitières.
Recue de la Semaine : Allocution de Notre Saint-Père Pie IX aux représentants des Sociétés catholiques sous le titre de "Fédération Pie." — L'Eglise catholique en Angleterre. — Nouvelles de Suisse et de l'Italie. — Les catholiques du Nouveau-Brunswick et la loi des écoles.

Sujets divers : Chauffage économique. — Peuplier paratennier. — Le trèfle odoriférant, sa culture. — Un cimetière de campagne, ce que doivent être les cimetières à la campagne. — Médiocrité et calomnie.

Petite chronique : Société de colonisation du Comté d'Ottawa. — Convention des industriels de Montréal. — Avis aux chasseurs. — L'association des "Granges" des Etats-Unis.

Recettes : Semelles imperméables. — Sirop de navets. — Bouillon pour rhume.

CAUSERIE AGRICOLE

AMÉLIORATION DE NOS VACHES LAITIÈRES

Dans notre causerie de la semaine dernière, nous disions que l'un des premiers moyens d'augmenter les recettes, ou les produits, des animaux de la ferme, c'est de bien choisir la race qui profitera le mieux dans les circonstances où chacun se trouve placé.

Aujourd'hui nous désirons développer cette importante proposition, et faire connaître à nos lecteurs en quoi consiste ce choix surtout au point de vue de l'amélioration de nos vaches laitières et de leur production en lait.

En Canada, et particulièrement dans la Province de Québec, la production du lait est devenue la plus importante de nos spéculations agricoles. Avec ce lait on fabrique annuellement plusieurs millions de livres de beurre. On peut avoir une idée exacte de l'importance que la fabrication du beurre

naquis dans ces dernières années en jetant les yeux sur l'ouvrage intitulé "Mouvement du Commerce et de la Navigation de la Province du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 Juin 1872" publié par ordre du Ministre des Douanes. En effet, ce rapport démontre qu'en 1872, la Province du Canada a exporté à l'étranger au delà de 19 millions de livres de beurre représentant une somme de \$3,612,679 (plus de trois millions et demi de piastres). Ajoutons à ces chiffres la quantité consommée par la population même du Canada et nous comprendrons l'immensité de la production de cette denrée agricole.

De toutes les Provinces qui composent la Confédération Canadienne, la Province de Québec est celle qui fournit le plus de beurre à l'exportation. En 1872, nous avons vendu à l'étranger plus de seize millions de livres de beurre représentant une somme de plus de trois millions de piastres.

Mais le beurre n'est pas la seule denrée fabriquée avec le lait de nos vaches. Nous fabriquons et nous vendons encore plusieurs millions de livres de fromage. Le même rapport officiel montre qu'en 1872, la Province de Québec a exporté près de quatorze millions et demi de livres de fromage valant plus de un million et demi de piastres.

Ainsi avec le lait seul de nos vaches nous satisfaisons d'abord aux besoins de notre propre consommation intérieure, puis le surplus de la production représente une exportation totale de plus de quatre millions et demi de piastres.

Ces quelques chiffres ne suffisent-ils pas pour démontrer à tout le monde que la production du lait est, dans la Province de Québec, d'une importance considérable? et qu'elle est pour notre culture la source de profits très élevés?

Où pendant cette production et ces profits pourraient encore d'être plus importants. Les besoins de la consommation intérieure et étrangère ne sont pas complètement satisfaits, tant s'en faut. La fabrication du fromage surtout se fait encore dans notre Province sur une échelle relative-

R. J. Hamelin,
Administrateur-Général de Québec

ment trop faible et plusieurs centres agricoles travaillent avec ardeur à augmenter cette fabrication. De non breves associations étrangères se forment de tous côtés et le temps peut être pas éloigné où la production du fromage sera devenue aussi et peut être plus importante que celle du beurre.

C'est pour satisfaire les besoins toujours croissants de la consommation, c'est en prévision d'un emploi plus étendu du lait, d'une fabrication plus considérable de beurre et de fromage, que nous avons tant de fois conseillé de garder un plus grand nombre de bœufs de rente et que nous avons montré les moyens d'y parvenir.

Mais ce n'est pas suffisant d'entretenir un nombreux bétail, il faut de plus que ce bétail appartienne aux races les plus convenables dans la conditions où l'on est placé. Il faut que les animaux destinés à la boucherie, que les vaches laitières et les bêtes-à-lait puissent tirer le meilleur parti possible de la nourriture que l'on peut leur offrir et atteindre, avec cette nourriture, au plus haut degré de la productivité; ou en d'autres termes, il faut que les races de bœufs, de porcs et de moutons engraisent rapidement avec l'espace et la quantité d'aliments qui leur seront distribués; il faut que les vaches laitières, avec ces mêmes aliments, donnent une abondante production de lait et que les moutons produisent des toisons supérieures tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la quantité.

Nos races indigènes de bêtes-à cornes, de moutons et de porcs possèdent sans doute de précieuses qualités, mais il s'en faut de beaucoup qu'elles remplissent complètement les conditions que nous venons de poser. Elles possèdent toutes une admirable rusticité, sont très-sobres, endurent sans trop de souffrances la rigueur de nos hivers, et sont très-prolifères. Mais à côté de ces qualités, nous rencontrons souvent de graves défauts. Nos porcs, par exemple, partout où ils n'ont pas subi l'influence de l'amélioration, sont d'une conformation vicieuse, plutôt faite pour la course que pour l'engraissement, ils absorbent d'énormes quantités de nourriture et cependant engraisent avec une désolante lenteur. Nos moutons indigènes ont en général des formes aussi mauvaises, et possèdent une laine grossière et peu abondante.

Seules nos vaches canadiennes sont de très bonnes productrices. Leur lait possède la quantité et la qualité. Depuis les années les plus reculées ces vaches se sont toujours montrées d'excellentes laitières relativement aux soins qu'elles ont reçus pendant leur élevage. Mais leur conformation est bien mauvaise et leur amélioration sous ce rapport serait très désirable.

D'ailleurs, quoique nos vaches soient naturellement de bonnes laitières, elles n'ont pas encore atteint le plus haut degré de la lactation. Beaucoup d'autres vaches sont meilleures que les nôtres. Le monde agricole possède, par exemple, les vaches de Jersey, de Bretagne, de Suisse, de Devonshire, de Sussex, de Saxe, dont le lait est beaucoup plus riche et donne par conséquent beaucoup plus de beurre que celui de nos vaches canadiennes. En effet, d'après les rapports des éleveurs les plus dignes de foi, les vaches de Jersey donneraient une livre de beurre par 4 pots de lait; celles de Bretagne donneraient une livre par 4½ pots de lait, celles de Suisse, une livre par 1½ pots, celles de Devonshire, une livre par 5 pots; celles de Sussex, une livre par 5½ pots; celles de Saxe, une livre par 6½ pots; tandis que nos bonnes vaches canadiennes ne donnent qu'une livre de beurre par 7 pots de lait. Il est donc plusieurs races supérieures à notre race canadienne, sous le rapport de la richesse du lait. Cependant, nous devons reconnaître aussi que parmi ces races

supérieures un bon nombre ne donnent pas autant de lait qu'un nos vaches; de sorte qu'il y a compensation de qualité par la quantité.

Ainsi, si l'on tient compte de ces deux termes de comparaison, nos vaches ne sont réellement inférieures qu'aux vaches de Jersey, de Bretagne, de Suisse, de Devonshire et de Sussex. Mais c'est encore trop; si nous le voulions, nos vaches pourraient devenir les premières laitières du monde entier, tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la quantité, de même que la Durham est devenue la plus parfaite race de boucherie.

Pour cela, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à de grandes dépenses; il est nécessaire que d'un peu d'intelligence et de beaucoup de persévérance. C'est ce que nous allons voir.

Dans l'amélioration d'une race animale, l'éleveur doit choisir entre les trois méthodes suivantes:

1o. Le croisement, c'est à dire l'union de la race que l'on veut améliorer avec des reproducteurs appartenant à une race étrangère.

2o. Le métissage, c'est à dire l'union des mâles produits par le croisement de deux races.

3o. La sélection ou le choix des reproducteurs pris dans la race même que l'on veut perfectionner.

De ces trois modes de perfectionnement, le plus généralement employé est le croisement. C'est aussi celui que nos sociétés d'agriculture ont le plus encouragé par leurs primes et les importations de reproducteurs. Cependant ce n'est pas toujours le meilleur. Nous ne lui voyons une véritable supériorité sur les deux autres que dans le cas où la race qui doit être améliorée est très-défectueuse, ou bien lorsque cette race ne possède pas le germe des qualités qu'on désire lui faire acquérir. Il est d'ailleurs très-dispendieux, car il exige que l'on fasse l'acquisition des reproducteurs améliorateurs ou qu'on en paye le loyer, ce qui entraîne toujours des déboursés trop considérables pour que la plupart des éleveurs puissent se les permettre. Il n'y a donc que les éleveurs riches qui puissent faire des croisements d'une manière suivie.

Dans le métissage, on commence d'abord par le croisement; puis lorsque les produits de ce croisement ont acquis une dose suffisante de sang améliorateur, on unit ensemble les mâles et, par ce moyen, on fixe dans la race les qualités acquises. Ce mode d'amélioration est excellent lorsqu'il est pratiqué avec prudence et dans des circonstances favorables; il ne détruit pas, comme le premier, les qualités naturelles de la race à améliorer et conserve à la race toute sa rusticité et sa sobriété; en outre il demande moins de dépenses. Mais il exige de la part de l'éleveur une dose peu commune d'intelligence, une grande connaissance de la vie animale, et un jugement sain; toutes ces qualités ne sont malheureusement le partage que d'un très-petit nombre de personnes.

Il n'est pas de même de la sélection. Ici, point de déboursés extraordinaires, point d'achats, point d'importations coûteuses de reproducteurs améliorateurs. L'éleveur a sous la main, dans ses étables et dans celles de ses voisins, tous les éléments de l'amélioration par sélection. Bien plus si la sélection est accompagnée d'une bonne nourriture, d'un régime approprié au but que l'on veut atteindre, elle est le plus sûr moyen de produire le perfectionnement désiré. Une seule condition est nécessaire pour assurer le succès de la sélection: il faut que la race possède le germe des qualités que l'on désire augmenter. Si, par exemple, on veut, au moyen de la sélection, perfectionner d'abord les qualités lat-

à dire d'une race quelconque, cette race devra être naturellement à sa bonne laitière. Si l'on veut former une bonne race de boûcherie, il faut que la race, sur laquelle on opère, possède d'avance une certaine facilité d'engraissement; et de même pour tous les autres genres de production.

Appliquons maintenant ces principes généraux au cas qui nous occupe spécialement, c'est à dire à l'amélioration de notre race de vaches laitières.

Nos vaches communes sont d'ordinaire de bonnes laitières; ce ne sont pas les premières tout s'en faut; mais le nombre des races qui leur ont inférieures est plus grand que celui des races supérieures. Nos vaches possèdent donc déjà un haut degré des facultés laitières. Supposons que l'on veuille améliorer nos vaches sous le rapport de la quantité et de la qualité de leur lait.

A notre point de vue, la sélection serait le meilleur moyen d'arriver au perfectionnement désiré. En effet, la sélection ne change en rien les caractères et les qualités de nos vaches. Celles-ci restent toujours également sobres, également rustiques, également adaptées aux conditions de climat et de culture de la localité; en un mot, rien n'est changé chez elles, si ce n'est la faculté laitière qui est augmentée.

Le croisement et le métissage, au contraire, feraient disparaître beaucoup de ces précieuses qualités et il élèverait pas aussi sûrement les facultés laitières de la race.

Voici maintenant en deux mots comment se pratique la sélection: On choisit dans ses étables les meilleures vaches laitières, on les suit avec un taureau de la même race et provenant d'une mère remarquable par la richesse et la quantité de son lait. Puis on poursuit ce travail pendant plusieurs générations et au bout de quelques années l'amélioration est réalisée.

REVUE DE LA SEMAINE

Dimanche le 1er février dernier, le Saint Père réunissait autour de son auguste personne les représentants de toutes les sociétés catholiques comprises sous le titre de *Fédération Pie*. Un religieux et profond enthousiasme animait toutes les personnes présentes. Une excellente adresse au St. Père fut lue par M. le chevalier Menocci au nom de la Fédération. Après quoi, Pie IX adressa à son pieux auditoire une éloquente allocution, dont nous détachons les quelques passages suivants:

« Devant répondre par quelques paroles à ce qui vient de m'être dit, je ne puis que me faire l'écho de ce que j'ai entendu. Il est un seul point sur lequel je ne pourrais me mettre d'accord avec l'orateur, c'est lorsqu'il a attribué à ma personne ce qui n'est dû qu'à Dieu.

« Néanmoins, je parlerai, et je parlerai conformément à l'esprit de l'Eglise. Je vous dirai quelques paroles sur le sujet même que l'Eglise (toujours bienfaisante en ses dispositions) met aujourd'hui sous les yeux de tous ses ministres. L'Eglise donc, en ce premier dimanche, propose à notre réflexion Dieu considéré comme créateur du monde.

« Dieu créateur doit être chaque jour l'objet de nos méditations, parce que vous avez à le remercier de ses innombrables bienfaits et en particulier de la faveur qu'il nous a faite de nous appeler à participer à sa vie; en nous formant du néant et en nous élevant à la dignité de ses enfants.

« Dieu créateur du monde entier avec la faculté propre au Tout-Puissant. Pour créer l'univers il n'eut besoin d'une parole. *Fiat*, dit-il, *fit lux*, et les ténèbres disparurent. Le soleil et la lune, *luminaria majora et minora*, s'élevèrent dans les airs: le premier pour présider

au jour, la seconde pour éclairer la nuit. Dieu créa avec la même facilité les poissons pour la mer, les oiseaux pour l'air, les animaux pour les campagnes, les herbes et les fleurs pour les prairies; et il créa les arbres de branches, de feuilles et de fruits. Ce spectacle magnifique fut recouvert par le firmament avec ses innombrables étoiles; et tout ceci Dieu le créa uniquement pour l'homme.

« Mais si pour tout cela une seule parole fut suffisante, Dieu sembla appeler les deux personnes de la très sainte Trinité (c'est du moins de cette manière que nous interprétons la chose) lorsqu'il dut créer l'être qui devait jouir de cette nature splendide: *Faciamus*, dit-il, *hominem ad imaginem et similitudinem nostram. — Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.*

« Dieu créa l'homme et de ses côtes forma ensuite la femme, qu'il lui donna pour compagne.

« Ces premiers instants furent d'un bonheur sans mélange: la pureté du cœur et l'innocence de l'âme étaient le fondement de ce bonheur. Mais ce bienheureux état ne pouvait durer. L'envie diabolique, l'éclat aux lèvres et le poison dans le cœur, vint le troubler. *Invidiu diaboli peccatum in hunc mundum intravit.*

« Le diable ne pouvait tolérer qu'un être jusque-là inconnu fut placé dans une situation si sublime; il chercha à éloigner l'homme de Dieu; et dans son immense malice (qui est le partage de tous ceux qui le suivent) il est parvenu à ses fins, au grand détriment du genre humain. La vanité et la désobéissance ont entraîné au mal nos premiers parents; mais pour confondre le démon, Dieu promit dès lors annuellement la rédemption.

« Mais dites-vous, qu'entendez-vous par là, Saint Père?

« Le voici: je veux vous affirmer que, depuis ce jour fatal du 20 septembre, tous ces maux horribles qui pèsent sur nous et que j'ai plusieurs fois décrits sont entrés dans Rome. Certes je ne prétends pas qu'avant cette date Rome fut un Eden. Il y avait alors et des péchés et des pécheurs; mais on pouvait tranquillement parcourir la ville, on pouvait tenir en paix un concile; des centaines d'évêques s'y réunissaient, y étaient accueillis avec la plus parfaite convenance et se montraient en public non pas pour être insultés, mais pour être honorés et respectés.

« Et le démon voyant cet ordre et cette tranquillité, entra, poussé par l'envie, pour tout détruire; et il entra dans cette brèche fatale ouverte violemment par ses satellites.

« Rome, je le répète, n'était pas un Eden, mais nul n'aurait songé à profaner publiquement le saint nom de Dieu devant lequel tout genou fléchit et dans le ciel et sur la terre, comme un profond des abîmes; nul n'aurait songé à envahir les églises et à les dépouiller, à occuper les cloîtres et à en chasser les paisibles habitants, surtout ces pauvres épouses de Jésus-Christ.

« Rome n'était pas un Eden; mais nul n'aurait songé à envoyer des agitateurs d'enfer avec la mission impie de corrompre la jeunesse, à l'aide d'artifices de tout genre, par une fautive instruction, qui devra servir comme de levain pour infecter la société tout entière.

« Rome n'était pas un Eden; mais aucun Romain n'aurait songé à introduire dans l'amphithéâtre l'ivien de sacrilèges démolisseurs pour abattre le chemin de la croix; et abattre le signe de la rédemption qui s'élevait au centre de ce vaste monument. Ah! ces aides abreuvés un sang précieux des martyrs orient vengés nous au pied du trône de la justice divine! Et vous, mon Dieu, inspirez aux cœurs de tous ceux qui vous aiment et vous craignent, autant d'amour pour vous et pour les mystères de votre Passion très-

faute qu'il y a de l'innocence chez les impies, contre votre Religion et votre foi. R. trempés dans cet amour, nous aurons de nouvelles forces pour combattre, une nouvelle énergie pour nous soumettre à votre volonté, et un nouveau courage pour affronter vos combats.

C'est notre devoir, fils bien-aimés, de nous opposer aux erreurs que l'on propage; et, en attendant, accompagnons Jésus-Christ dans la voie des souffrances. Et n'en doutez point, il imprimera spirituellement dans nos cœurs sa sainte image, comme il l'imprima physiquement sur la voile de Véronique; et cette image nous donnera des forces et du courage, afin de triompher de tous les obstacles et nous asseoir, — non pas comme aujourd'hui sur les rives du Tibre, *lugentes et flaves*, mais libres des chaînes qui pèsent sur nous; et nous chanterons à Dieu des hymnes de louange et de reconnaissance pour les miséricordes qu'il fera faire sur nous après les châtimens dont il nous a justement frappés.

En attendant, poursuivez vos chères œuvres, instruisez les ignorants, secourrez les pauvres; et suivez enfin Jésus-Christ jusqu'à Golgotha, où vous entendrez sa voix qui crie: *Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt.*

— Depuis quelques semaines, nous avons presque exclusivement entretenu nos lecteurs de la situation douloureuse que les gouvernemens européens ont fait à l'Eglise de Jésus-Christ. Nous leur avons montré la Religion catholique attaquée, méprisée, son clergé régulier et séculier chassé et pillé, ses évêques bannis ou jetés en prison. Nous avons raconté les faits et gestes de la Prusse, de la Suisse et de l'Italie, se distinguant entre tous par leur haine ardente contre tous les catholiques fidèles au Saint-Siège. Enfin, plusieurs fois, nous avons laissé la parole au Vénérable Pie IX, racontant les douleurs insupportables de la Sainte Eglise, foudroyant ses impies persécuteurs, mais en même temps faisant mettre aux yeux de tous, l'espoir du triomphe prochain du bien sur le mal.

Une douleur poignante n'a dû vous saisir au cœur, chers lecteurs, néanmoins votre foi vous a fourni de bien douces consolations. Vous savez très bien sans doute: l'Eglise est affreusement persécutée, elle est battue en brèche par toutes les forces réunies de l'enfer; mais nous ne désespérons pas; car nous avons les promesses éternelles de la Divinité: *Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre l'Eglise.* C'est cette parole Divine qui soutient le monde catholique et l'aide à passer le temps des épreuves actuelles.

Cette parole n'a pas besoin de démonstration; cependant il semble que la Providence veuille faire cette démonstration afin de confirmer de plus en plus le catholique dans sa foi, et en même temps de prouver la vitalité toujours croissante du catholicisme.

Le catholicisme se meurt disent les impies, et partout il cède la place au rationalisme. Détrompez-vous, enfants de Satan; le catholicisme ne se meurt pas, loin de là, il est plus vivant. L'Angleterre, ce royaume protestant, si longtemps ennemi acharné de l'Eglise, vous en donne une preuve convaincante. Si vous en doutez lisez les chiffres suivans que nous empruntons à l'*Almanach catholique anglais*:

« Le nombre des prêtres catholiques de tous grades, qui, en 1872, était, dans la Grande-Bretagne, de 1362, s'est élevé, l'année dernière, à 1853. Soixante prêtres nouveaux, dont 11 jésuites ont reçu l'ordination; mais comme il est mort 39 prêtres dans le courant de l'année, l'augmentation n'est que de 21.

« Le nombre des écoles et des chapelles catholiques, qui était en 1872; de 1215, a été, l'an dernier, de 1253.

« Il existe en outre 21 gymnases catholiques, 86 couvents d'hommes et 268 de femmes.

« Dans l'Angleterre proprement dite, on compte 1163 prêtres séculiers, 470 réguliers, 20 gymnases catholiques, 78 couvents d'hommes et 247 de femmes. Le diocèse où les catholiques sont le plus nombreux est celui de Suffolk, où l'on compte 100 prêtres séculiers, 40 réguliers, 80 écoles, 33 chapelles, 1 gymnase, 11 couvents de religieux, 17 de religieuses et 181 écoles de toute espèce destinées à la religion catholique.

« Il existe dans la Grande-Bretagne 20 archevêques et évêques catholiques, 33 pairs, 77 baronnets, 6 membres du Conseil privé et 37 membres de la Chambre des Communes professant la religion catholique, qui tous représentent des collèges électoraux irlandais.

« Outre ces 1243 écoles et chapelles publiques, il existe 247 chapelles privées dans les couvents et dans les habitations de riches particuliers.

Comme on le voit, les temps sont bien changés pour l'Angleterre. Malgré les persécutions, les proscriptions, le catholicisme s'est de nouveau implanté parmi la nation anglaise, et tous les jours il y fait de nombreux adeptes. Les promesses, les prédications des sectes, protestantes et des sociétés bibliques n'y peuvent rien; le courant qui amène le peuple anglais vers le catholicisme est irrésistible. Le protestantisme s'en aperçoit depuis longtemps, mais ses efforts pour l'arrêter sont impuissans. Impies, dites maintenant que le catholicisme est à lagonie.

C'est en vain que les gouvernemens impies de l'Europe combattent l'Eglise, ils ne font que la purifier et la fortifier en séparant le bon grain du mauvais. En cela, ils ne sont que les exécuteurs des desseins providentiels; mais lorsque le temps marqué sera venu, ces instrumens désormais inutiles seront brisés et anéantis.

— Les nouvelles de la Suisse et de l'Italie sont loin d'être aussi encourageantes que celles qui nous viennent de l'Angleterre. Dans les deux premiers pays, l'infamie règne sur maîtresse et gouverne les populations.

« Les circonstances sont solennelles, dit une lettre de Suisse. La persécution dans le Jura bernois est poussée à outrance. Après avoir frappé les prêtres d'amendes pour chaque acte de leur ministère dénoncé par une police spéciale, après avoir traîné dans les prisons une partie du clergé sous le prétexte d'excitation au trouble public, accumulation qui n'a pu encore être établie par aucune preuve aucune ecclésiastique, le gouvernement de Berne a fini par prononcer le bannissement contre tous les prêtres jurassiens. Le décret a été porté le 30 Janvier; dès le 2 Février il était partout mis à exécution.

Ainsi voilà une population catholique de 64 000 âmes sans prêtres, sans culte, par une décision arbitraire d'un gouvernement protestant.....

« Pourvu encore que le sort des Juraissiens ne devienne pas le sort de tous leurs coreligionnaires suisses. Le projet de révision, qui vient d'être adopté par les Chambres fédérales, et qui sera soumis vers le 15 avril à la votation du peuple, aura pour effet de donner à la Confédération pleine compétence dans les questions de culte. Or, si l'on doit juger de ce que fera alors la Confédération, par ce qu'aujourd'hui elle permet et couvre de son approbation dans les cantons de Berne et de Genève, n'y a-t-il pas de quoi trembler?

« Les catholiques seront partout à la merci de la majorité protestante. Ce sera l'extinction à toute la Suisse de la situation de Genève, où 12 000 suffrages protestants ont imposé une loi du culte à 7 000 électeurs catholiques; — la

Bien, sur les 70,000 voix protestantes ont eu raison de 9,000 voix du Jura; — de St. Gall, d'une loi, qui soumet la prédition à des restrictions arbitraires, et à d'abusives pénalités, états soumis dimanche dernier à la sanction populaire. La grande majorité des électeurs catholiques a repoussé cette loi; elle n'en a pas moins été adoptée par 20,000 voix contre 17,000, et à la voix des protestants.

Jusqu'en ces derniers temps, les catholiques avaient eu une garantie contre l'oppression des majorités, dans les révisions stipulées en leur faveur par les puissances signataires des traités de 1815. Mais après l'écrasement de la France, qui était la puissance protectrice des catholiques en Suisse, toutes les garanties des traités ont été y témérairement méprisées. Fulées aux pieds, anéanties et l'on en est arrivé à la persécution religieuse à Genève et dans le Jura bernois; c'est-à-dire que l'on persécute surtout les populations voisines de la France, qui ont été assez longtemps françaises et qui ont conservé des liens avec leur ancienne patrie.

Le gouvernement de Bâle ne se contente pas de bannir tous les ecclésiastiques du Jura; il veut encore introduire le vieux catholicisme prussien dans ces contrées.

Il a recruté jusqu'à ce jour une vingtaine de tyrotes interdits et les a installés dans les principales paroisses, où ils n'ont guère pour fidèles que des gens qui depuis longtemps n'avaient pas mis le pied à l'église. Le recrutement de ce clergé sans foi et sans mœurs se continue.....

L'espérance est bien enracinée dans le cœur de nos coreligionnaires du Nouveau Brunswick. On peut, en toute certitude, dire d'eux qu'ils espèrent contre toute espérance. Ils en donnent une preuve dans la nouvelle requête qu'ils viennent encore d'adresser à la Législature locale, lui demandant de nouveau justice contre l'acte des Ecoles.

Les catholiques Neo-Brunswickois veulent rester dans les limites de la légalité; mais ils ne négligent aucun moyen donné par la loi pour faire connaître leurs droits, et nous sommes certains que leur persévérance aura bientôt sa récompense.

Voici cette requête:

« Que l'expérience des deux dernières années a prouvé que leur appropriation au sujet de l'abandonnement de l'acte des Ecoles Communales de 1871 était bien fondée.

« Que vos requérants ne peuvent envoyer leurs enfants aux écoles établies sous cet acte sans violer les droits de leur conscience, attendu qu'ils regardent, comme un devoir sacré d'assurer à leurs enfants une éducation religieuse, et qu'ils croient que cela ne peut être fait efficacement qu'en envoyant leurs enfants à des écoles où telle instruction religieuse est donnée régulièrement et où l'on prend toutes les précautions pour pénétrer leur esprit et leur cœur de la connaissance et de l'amour de Dieu.

« Qu'il est absolument injuste de les forcer à contribuer au soutien d'écoles dont leurs enfants sont pratiquement exclus ou exclus par l'acte de 1871 et par les règlements adoptés par le bureau d'Éducation pour le mettre en force.

« Que vos requérants demandent respectueusement que la loi des Ecoles Communales soit amendée de manière à donner à la minorité catholique de cette province les mêmes droits et privilèges relativement à l'éducation qui ont été accordés à la minorité protestante de la province de Québec.

« Que de cette manière justice sera faite, la paix, la concorde, le bon vouloir et l'harmonie seront rétablis et le bien-être du peuple en général sera augmenté.

« Et vos requérants ne cesseront de prier. »

Chauffage économique

Nous prions nos abonnés cultivateurs de vouloir bien essayer et répandre le plus possible le procédé suivant de fabrication de combustible à bon marché, que nous empruntons à la Science pour tous.

La Gazette des Eaux signale, d'après un journal de Luxembourg, cette importante découverte:

Un pauvre campagnard des environs de Hasselt — dont jusqu'à aujourd'hui les journaux ne citent pas le nom — a trouvé le moyen de chauffer les appartements avec de la terre végétale mêlée à une faible quantité de houille, le tout arrosé d'une dissolution de sel de soude. Au lendemain de la divulgation de ce procédé, tous les habitants de Hasselt expérimentaient la chose et toute la ville était en émoi.

Voici la manière de faire le mélange et les proportions à observer:

Prenez trois parties de terre végétale, une partie de houille menue, et gros comme un œuf de sel de soude que vous ferez dissoudre dans de l'eau chaude; amalgomez le tout de façon à obtenir un placage. Ce mélange brûle mieux que du charbon pur et donne une chaleur plus prolongée, et dégage plus de calorique.

Tous les journaux belges ont signalé cette merveilleuse découverte et en ont entretenu leurs lecteurs pendant cette semaine. Ce n'est point là une plaisanterie, mais une chose digne d'attention.

Nous avons nous-même expérimenté et telle a été notre stupéfaction au plus haut point notre admiration pour le paysan-obécur qui vient de doter le pauvre de ce moyen de se chauffer économiquement, que nous proposerions volontiers de lui décerner une récompense nationale.

Comme le disent les journaux: « Il est évident que si le procédé inventé par le paysan campinois vient à se généraliser, on n'aura point pour cela remplacé le charbon de terre et que l'on ne cessera pas d'exploiter la houillère, mais pour une classe extrêmement nombreuse de consommateurs, ce sera un énorme bienfait de pouvoir retirer d'un wagon de houille le même service qu'en rendent trois aujourd'hui. » — La Science pour tous; 97.

Peuplier paratonnerro

Notre collaborateur, M. Piche, expose qu'il arrive quelquefois que certains groupes des maisons sont très-souvent frappés par le foudre. M. Vuchadde, administrateur des eaux thermales de Vals, terminait récemment le récit d'un orage ayant entraîné la mort d'un homme, par l'énonciation du fait que la maison où est située la maison foudroyée est très-souvent frappée par le foudre. Il demanda, si, en dehors des paratonnerres Franklin, il n'y aurait pas d'autres modes de préservation. M. Piche, en réponse à cette question, indique divers procédés et conseille de planter des peupliers dans le voisinage des maisons à protéger. « Je me souviendrai toujours, dit-il, que la maison que j'habitais à Yveroy (Sainé-et-Oise), il y a quelques années, malgré son élévation et sa terrasse recouverte de zinc, fut protégée par un peuplier voisin qui la dominait de 12 pieds environ. L'arbre servant d'intermédiaire entre la terre et le nuage fut traversé par un puissant courant électrique qui, réduisant la sève en vapeur, fit éclater bois et écorce, depuis la naissance des branches jusqu'à six pieds environ du sol. Malgré sa longue déchirure, l'arbre survécut et il continue à défendre les maisons environnantes. — (La Science pour tous)

Le trèfle odoriférant

Nous croyons utile de donner à nos lecteurs communication de la lettre suivante, adressée à la Semaine Agricole, par M. A. Casarant, membre du Conseil d'Agriculture, au sujet de la culture du trèfle odoriférant:

« St. Dominique 28 Février 1874.

« M. le Rédacteur,
« Plusieurs personnes me font l'honneur de me consulter sur la valeur du trèfle odoriférant mis en vente par M. F. A. Guindard, de St. Hyacinthe et me prient de faire connaître mon opinion par

l'entremise de votre feuille. J'ai ensemencé 30 arpents avec ce trèfle le printemps dernier et j'ai vu les principes de M. Girouard dans le mois de Juin nous-i-dernier. Ce trèfle prend infailliblement sur les terres humides et je n'hésite pas à le recommander sous ce point de vue là.

« Ceux qui ont des terres peu riches feront bien de s'en procurer, c'est l'unique moyen pour eux d'obtenir des prairies et de régénérer leur système de culture. — A. CASAVANT. »

Un cimetière de campagne

Dans ce temps où la religion prescrit la pénitence, il est bon d'oublier un peu le monde, et d'arrêter son esprit sur des pensées plus lugubres.

Dans ce siècle de progrès où le génie de l'homme demande sans cesse de nouvelles merveilles, où l'on voudrait que tout marchât à la vapeur, la plupart des personnes qui en rendent compte ne parlent ordinairement que de pouvoir d'eau, de manufactures et d'usines. Ce n'est pas moi qui leur adresserai des paroles de blâme; je suis trop comme mes compatriotes en besoin de ces grands établissements qu'ils vont chercher à l'étranger. Mais j'aime aussi quelquefois oublier les vains soins de la terre. J'aime à aller me recueillir et errer dans ces champs fanébrés où le riche comme le pauvre, l'homme de génie comme l'insensé, viendront tôt ou tard dormir sur dernier sommeil à quelques pieds sous le sol. L'été dernière, je dirigeais mes pas vers le cimetière de ma paroisse, j'entraî dans un de ces vastes dortoirs où les bruits du monde ne viennent jamais troubler les dormeurs, d'où ils ne se lèveront que lorsque les anges sonneront la trompette du jugement dernier. C'était le matin; le soleil se dégageait enfin des épais nuages qui depuis plusieurs jours couvraient le ciel; il nous réchauffait de ses bienfaisants rayons, et répandait tout autour de nous une douce humidité qui faisait ressortir davantage sur le vert gazon, les croix et les pierres tumulaires. Près de l'entrée du domaine de la mort, un marbre éclatant de blancheur attira mes regards. J'y lus cette simple inscription: A la mémoire de . . . décédé le . . . Ce jeune homme je l'avais bien connu, souvent j'étais allé chez lui et nous avions parlé des beaux projets qu'il formait pour l'avenir; aujourd'hui il n'est plus! Pauvre humanité!

Nous nous entretenons de la mort de ceux qui nous ont précédé, et plus souvent nous les oublions jusqu'à ce que la même main implacable qui les a terrassés, vienne nous frapper nous aussi pour nous précipiter au fond de la tombe, et refermer sur nous les portes de l'oubli.

Sur le haut du marbre dont je viens de parler, le sculpteur avait gravé, en bas relief, deux mains qui se pressent comme dans un dernier et suprême adieu. C'est l'épouse éplorée qui sera une dernière fois le main de son époux avant qu'il parte pour le dernier voyage et qui voudrait en vain l'empêcher de quitter cette vie où l'on demeure si peu, pour cette autre d'où l'on ne revient pas. Une main amie avait planté des fleurs sur cette tombe, mais hélas! Le souffle glacé de l'automne y avait commencé à exercer ses ravages, et elles se courbaient tristes et flétries comme le vieillard accablé sous le poids des chagrins et des années.

Plus loin, j'aperçus trois petits monuments placés tout près l'un de l'autre et sur une même ligne. Trois frères reposaient là, comme dans une même couche sous le gazon. Le plus vieux avait à peine cinq ans quand la faulx éternelle était venue trancher le fil de ses jours; l'un d'eux n'avait vécu que trois mois. Et, ils n'auraient presque point connu les baisers d'une mère, et même les douceurs du berceau; en entrant dans la vie, ils étaient descendus dans les sombres et froides profondeurs du tombeau. Mais, en compensation de ces joies terrestres qui sont si courtes et toujours mêlées de peines, de douleur et de larmes, quelles délices ne goûtez-vous pas maintenant et poir toujours dans le sein de votre Créateur! O petits anges! qui jouez maintenant avec vos couronnes dans les parvis sacrés de la céleste Sion que j'envisage votre sort! Si vous n'avez point connu ce que la vie peut avoir de chagrins et de bonheur souvent l'un et l'autre, au moins vous ignorez aussi ce qu'elle a réellement d'amers et de douleur.

lui, c'était une épouse, jeune encore, qui avait dû s'arracher

aux embrassements d'un époux inconsolable pour aller à cette force irrésistible qui l'entraînait à la tombe. Là, c'est un vieillard qui avait dû succomber à ce lo fardeau d'un monde qui venait dans ce coin de terre se reposer de ses fatigues en attendant le grand jour de la résurrection.

Beaucoup d'habitants de cette lugubre demeure n'ont qu'une petite croix plantée au-dessus de leurs dépouilles mortelles, sans un mot pour les rappeler à la mémoire des vivants. Un plus grand nombre encore n'ont pas le moindre signe qui puisse perpétuer leur souvenir. Ils se perdent dans un stricte oubli. Et c'est on le remarque presque dans tous nos cimetières de campagne. Nous n'avons pas assez de respect pour nos morts. Quand un parent est décédé, on se contente de lui faire creuser une fosse et de l'y déposer, et tout est fini. On répand bien des larmes qui n'ont vu la terre retomber lourdement sur la planche du cercueil, mais à peine le goudron qui a englouti ce qui souvent nous a vus de plus cher s'est-il renfermé, qu'on n'y pense plus. Et pourtant il en coûte peu d'élever au moins une modeste croix et de planter des fleurs sur la tombe d'un parent ou d'un ami; on aurait alors où aller s'agenouiller de temps en temps pour faire monter vers le trône de l'Eternel une prière rafraîchissante pour l'âme de ceux que nous pleurons. Et puis quand le temps aurait dû rôtir cet humble monument, il faudrait le remplacer. Il est toujours pénible de voir quand nous visitons un cimetière, tant de croix brisées, renversées ou enfoncées en terre. Il n'y a donc plus personne qui vienne prier sur la tombe de ceux que le temps enveloppe sans cesse de son voile! Il n'y a donc pas une main amie qui prenne soin de relever ce signe qui marque l'endroit où reposent leurs cendres! Quel contraste entre nos cimetières et ceux que j'ai vu en Europe et surtout en Angleterre! Là, le moindre petit village a son cimetière soigneusement entretenu, et couvert d'une abondante verdure.

Chaque tombe a son monument qui brille de propreté et qui est entouré de fleurs, toujours belles, parce qu'on les visite souvent.

Suivons cet exemple et faisons voir que nous, habitants de St. Athanasie, nous nous souvenons toujours de ceux qui ne sont plus. — Z. NORMANDIN. — *Le Franco-Canadien*

Médisance et calomnie

Hypocrites, ôtez premièrement la poutre de votre œil et alors vous chercherez à ôter la paille de l'œil de votre frère.

Malgré ce commandement divin, c'est avec stupour que nous voyons se produire contre le prochain les médisances les plus noires.

La calomnie, plus cruelle au cœur, se propage aussi avec une audace et un égoïsme sans pareils.

Toutes les classes fournissent leur contingent des gens inbus de cet indigne procédé, et les personnes instruites ne craignent point de condoyer l'ignorance, en se plongeant au même niveau, quand il s'agit de diffamation. Elles oublient que la religion commande à tous d'écartier du cœur la haine, l'envie, la médisance et la calomnie.

Vous aimerez votre prochain comme vous-même, — a dit le Sauveur, — et le monde avec ses fausses maximes s'efforce, au contraire, d'exercer sa fureur contre ce même prochain pour le flétrir, le perdre aux yeux des gens honorables; s'attachent à nuire aux choses les plus échées. Comme le tigre qui déchire sa proie, le médisant devient l'homicide de la réputation, et il ne cesse de répandre dans les cœurs honnêtes tout ce qui l'enfer peut lui suggérer, sachant que le mal que le monde est plutôt disposé à croire et le mal que l'on dit au prochain que d'exalter le bien qu'il accomplit.

Une noble dame écrivait un jour à son amie: « Tu es ouverte, soit par haine, envie ou méchanceté, soit par une médisance naturelle, soit par habitude ou mépris par ton caractère, ou se calomnie, on se déchire les uns les autres, souvent même sans se rendre compte du tout le mal que peuvent causer que ces paroles, sans penser, on détruit la réputation d'autrui, qu'il n'y aura pas moyen de la lui rendre, car, une mauvaise plume se guérit, mais la mauvaise réputation reste.

Cette vérité trouve son application tous les jours.

Le calomniateur, dont l'habitude soûlé se exhale sans relâche

et sans remords, pourrait sa victime avec tout l'entraînement que son cœur coupable lui inspire, s'efforçant de faire, naitre le dédain ou le sourire moqueur chez ceux qui, jus qu'alors n'avaient eu qu'à prodiguer à ses victimes, des témoignages d'affection et de respect.

Les méchants et les calomnieux tiennent toujours sous leur vêtement un poignard caché. Ils s'attaquent à toutes choses, aux ténés, à la vertu, aux déshon, à la pro-périté d'autrui. Se rendent parfois coupables de duplicité indigne, en louant en face et en déchirant en secret le prochain; c'est comme un feu dévorant qui brûle et qui détruit tout. L'ou plusieurs, il n'y aura que devant la mort que la conscience pourra peut-être se réveiller et se reconnaître!

Consolons nous dans l'espoir, toutefois, que la lumière se fera dans les consciences, et que les victimes de ces outrageantes passions deviendront de plus en plus rares. — **SRES. — Union des Cantons de l'Est.**

Petite Chronique

Société de colonisation du Comté d'Ottawa. — Nous sommes informé que la Société de Colonisation No. 1 du Comté d'Ottawa, en apprenant par le rapport du Commissaire des Terres de la Couronne, qu'une réserve lui était recodée, a pris un nouvel élan et s'apprête à faire commencer prochainement ses opérations de défrichement.

Nous savons que la susdite Société a fait ouvrir un chemin de Colonisation à travers le Canyon d'Aumond d'une longueur d'environ 5 milles; chemin dont l'ouverture avait été demandée par les habitants du Cantor Blanc à plusieurs reprises. Nous espérons bien que là n'arrêteront pas ses travaux, et que grâce à l'activité et au zèle du Conseil d'Administration nous verrons bientôt une paroisse florissante s'établir dans le Canton d'Aumond.

Le Conseil d'Administration de la Société se compose actuellement comme suit :

D. Tiéan de Cœli, Président; F. H. Bonvier, vice-Président; Joseph Noreau, Secrétaire-Trésorier; St. B. Simoni, Adjoint Secrétaire-Trésorier; et Joseph Nadon, Chs. Déinde, E. D'Orsonneaux, Nérée Tétreau, St. Moreau, Chs. Leduc, Nap. Moreau, Ed. Dumontier, Ad. Villeneuve, A. D. Denis, D. Derouin, Moïse Bisson, directeurs.

Concettion des industriels de Montréal. — La convention des industriels de Montréal a décidé d'envoyer à Ottawa une députation de 12 membres pour présenter au Gouverneur Général en Conseil une mémoire en faveur de la Protection. La députation se rendra dans la capitale en avril pendant la session. Et la convention *agri ole!* quand songera-t-on à l'établir? Amis du progrès agricole, si vous croyez que nous n'avons pas besoin de *convention agricole*, croisez-vous les bras et laissez fire. Le commerce et l'industrie, dans leur intérêt, agissent tout autrement.

Avis aux chasseurs. — Il ne serait pas inutile de rappeler aux chasseurs quelques-unes des clauses de loi sur la chasse:

1o Il est défendu de tuer aucune perdrix, bécasse, bécassino, etc. du 1er mars au 1er septembre.

2o. De prendre des lièvres, etc. du 1er février au 1er septembre.

3o. Il est permis de disposer de ces gibiers dans les 14 jours suivants, pourvu qu'ils aient été tués ou pris dans le temps légal voulu.

L'association des "Granges" des Etats-Unis. — L'association des "Granges" des Etats-Unis, a envoyé des agents dans le Haut-Canada, pour essayer d'y créer des succursales de la "Grange Nationale" de l'Ouest. Une réunion de fermiers haut-canadiens a eu lieu dernièrement près de London, sous la présidence d'un des commissaires américains. D'après certaines informations, plusieurs "granges" seraient déjà formées en Canada. On ne voit pas d'abord, la raison d'être de ces sortes d'associations en dehors des Etats-Unis. Le but du mouvement des "Granges" dans l'Ouest est de supprimer le monopole et de mettre fin à l'exploitation des paysans de l'Ouest par l'E. T. Les fermiers canadiens sont parfaitement étrangers à ce mouvement.

Nous lisons à ce sujet dans le *Nouvel Monde* :

"Les méchants essaient d'implanter dans le Canada une nou-

velle société secrète sous le titre de *granges*. Cette fois ils s'adressent aux cultivateurs, et leur promettent d'améliorer leur position financièrement et intellectuellement. C'est une raison pour obtenir de l'argent sous de faux prétextes en faveur des loges américaines.

Hier, un M. Thompson, agent des *granges* américaines a essayé d'implanter son institut on dans le voisinage de London, Ont. mais les soixante cultivateurs présents lui ont répondu qu'ils n'étaient pas mécontents de leur position et qu'ils se sentaient capables de conserver leur argent, sans le confier aux américains.

RECETTES

Semelles imperméables

Il suffit d'enduire d'une ou deux couches d'huile de lin alcoolisée, les deux surfaces d'une semelle lorsqu'elle est bien séchée, on la place dans le soulier entre les deux semelles du soulier, qui est enduit de nouveau, avant d'être terminé, sur la semelle intérieure, d'une couche de la même huile, qui sert à boucher tous les trous faits par l'aiguille, on place par dessus cette huile fraîche du cuir léger qui se fixe ordinairement avec de la colle. Lorsque le corps gras est sec, la pièce est tout-à-fait adhérente, et le soulier à l'abri de l'humidité.

Sirop de navets

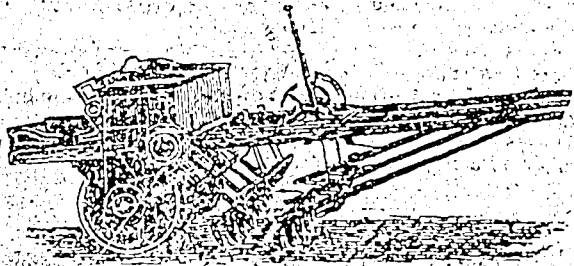
Prenez des navets dans le potager, enlevez la peau, coupez-les par tranches, faites-les bouillir dans l'eau jusqu'à cuisson parfaite, jetez ensuite le tout sur un linge fin et filtrez ainsi sans presser. Ajoutez du sucre au jus que vous venez de recueillir, clarifiez-le avec des blancs d'œufs, tirez au clair et faites bouillir cette liqueur sucrée jusqu'à ce qu'elle prenne la consistance de sirop. Pour 1 livre de navets on emploie deux pintes d'eau et 2 livres de sucre blanc.

Ce sirop est employé dans les maladies de poitrine dont il hâte la guérison, dans les rhumes opiniâtres, les irritations. Il est souverain contre la coqueluche des enfants.

Bouillon au lait pour le rhume

Le pot étant en bouillage, et le bouillage déjà fait, puisez en une demi-tasse, avant qu'il ne soit séché; choisissez la partie où l'ébullition est la plus forte et la plus bruyante, c'est-à-dire la circonstance de la marmite; joignez-y deux fois autant de lait et un bon morceau de sucre. On dit ce breuvage, agréable d'ailleurs, fort salutaire pour la poitrine.

SEMOIR HERSE ET ROULEAU COMBINES DE J. & T. VESSOT.



PREMIERS PRIX AUX EXPOSITIONS PROVINCIALES de Montréal, en 1870 et 1878; de Québec en 1871 et d'Hamilton en 1874. Sème, herse et rouleau en un seul et unique mouvement de 45 minutes — garanti pour un an — Prix \$110 comptant, livré à la manufacture ou trois ans pour payer, à d'autres conditions.

Pour connaître les certificats et plus amples informations, s'adresser aussitôt que possible à

J. & S. VESSOT & C^{ie},

12 mars 1874.

Joliet, P. Q.

GRAINES
DE
FLEURS ET DE JARDINS

EXPÉDIÉES PAR LA POSTE

Dans toute la Puissance du Canada.

Notre Chromo "Le Petit Fleuriste," très-belle image pour Salon, de 17. pouces sur 22, est envoyé gratuitement à tous ceux qui nous feront une commande de graines pour au-delà de cinq piastres.

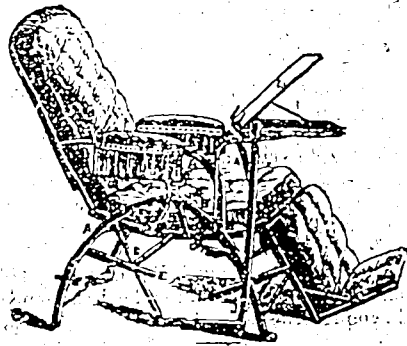
Nous expédions notre Catalogue gratuitement, à tous ceux qui nous en feront la demande.

CHASE BROTHERS ET BOWMAN.

Grain tiers à OSHAWA, Ontario.

LA CHAISE AJUSTABLE
DE WILSON.

FIRMIN H. PROULX,
Agent.



EN VENTE A
Sic. Anno de la Postière.

La nouveauté du siècle, patentée 1871.

La charpente de cette Chaise est en fer verni et bronzé, léger, fort et durable. Elle ne se dérange pas facilement, et elle est si facile à manœuvrer qu'un enfant peut l'ajuster.

Le bourrage est fait selon l'art et rend la Chaise un beau meuble pour le Salon, la Bibliothèque ou la Chambre, ainsi qu'un siège commode et luxueux.

Les Invalides trouvent cette Chaise la meilleure qu'on ait inventée pour leur usage. On la change facilement de la position perpendiculaire à une position inclinée, et on lit avec matelassé complet.

Dans les maladies, où le patient ne peut rester couché, elle offre un changement de position agréable.

Comme Chaise de lecture, elle est parfaite, pour fumer, sans égale, et pour écrire on peut lui fixer un pupitre portatif.

Circulaires avec dessins explicatifs envoyées sur demande. Tout ordre par la poste ou autre sera exécuté avec promptitude; les Chaises seront emballées avec soin, et expédiées sur paiement à l'acheteur.

PRIX DES CHAISES :

Le prix dépend de la qualité. Bonne qualité en Reppuni avec orin fini \$30. Meilleure qualité en Terry de fantaisie, Repp et Damas, fini extra \$35. Pupitre de Lecture et Ecriture avec garnitures, complet \$5.

DR. N. A. SMITH & CIE,

Seuls Fabricants et Agents pour la Puissance du Canada:

245, Rue St. Jacques, Montréal.

MUSIQUE NOUVELLE !!

RECUE DE PARIS

PAR LE STEAMER POLYNÉSIAIN.

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Bucéphale, galop brillant.....	Dessaux	60 centins
Unon, valse.....	Graziati	60 "
Polka des moineaux.....	Jeanvrot	40 "
Espégerie.....	Bachmann	60 "
Echo de la terrasse, polka.....	Kowalski	65 "
Sur l'Adriatique.....	"	60 "
La jolie hongroise, valse.....	Fischer	60 "
Pras-covia, mazurka.....	Kowalski	70 "
Le ronlis, caprice maritime.....	"	50 "
Solitude, nocturne.....	"	60 "
Le petit diable, polka mignonne.....	Leduc	50 "
L'aveu, valse brillante.....	Kowalski	75 "
Olga, mazurka.....	Graziati	40 "
La petite coquette, valse mignonne.....	Dilseur	50 "
Le chant du lazaron.....	Kowalski	60 "
Marche turque.....	"	60 "

etc., etc., etc.

MUSIQUE POUR ORGUE

LE SERVICE DE L'EGLISE.—100 morceaux brillants et faciles pour Orgue par Valenti—\$2.50

TREOR DES ORGANISTES.—Recueil en deux volumes de musique d'orgue facile et brillante, chaque Vol. \$3 00

MORCEAUX D'ORGUE des auteurs célèbres:—A. Miné,—Lo renzo,—Marius-Guent,—Lef-bure-Weiy,—De Calonne, etc.

METHODES ELEMENTAIRES

(En Français).

Méthode de violon.....	75 centins
" de flûte.....	75 "
" d'accordéon.....	75 "
" de hautbois.....	75 "
" de Cornet à pistons.....	75 "
" de Saxhorn.....	75 "
" de Clarinette.....	80 "
" d'harmonium.....	80 "

etc., etc., etc.

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique.

113 rue St. Jean, QUÉBEC.

N.B.—Les personnes éloignées de la ville qui désireraient se procurer quelques-uns des articles ci-dessus, ou autre morceau quelconque, n'ont qu'à envoyer le prix et le nom du morceau sous enveloppe à A. LAVIGNE; elles recevront le morceau demandé par le retour de la maille.

Octobre, 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, janvier, 1874.

L'ÉCOUTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 par cent.

R. S. M. ROUCHETTE.

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.